

RCS : TROYES  
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

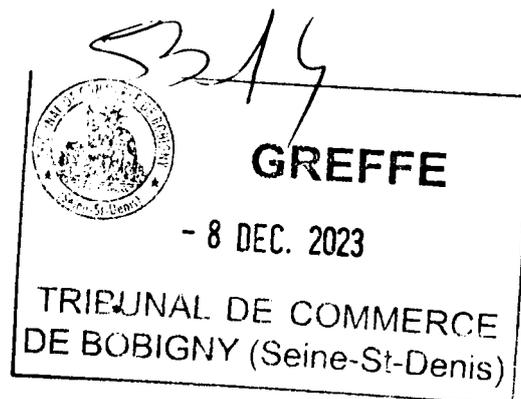
Numéro de gestion : 2009 D 00115  
Numéro SIREN : 421 343 369  
Nom ou dénomination : CRISTAL UNION

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 5314

**CRISTAL\_UNION**

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023



---

# BILAN

---

Exercice clos le  
31/01/2023



## Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	5 680 383		5 680 383	2 600 100
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	13 324 449	11 973 543	1 350 906	1 579 960
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	831 874 422	532	831 873 890	831 873 890
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>845 198 871</b>	<b>11 974 075</b>	<b>833 224 796</b>	<b>833 453 849</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	95 755 663	38 037 287	57 718 376	57 536 059
Constructions	269 110 383	147 199 237	121 911 146	126 955 043
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 215 719 494	741 360 242	474 359 252	475 431 307
Autres immobilisations corporelles	9 785 470	8 470 562	1 314 908	1 005 278
Immobilisations en cours	42 125 910		42 125 910	21 299 663
Avances et acomptes	5 812 685		5 812 685	3 200 404
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 638 309 604</b>	<b>935 067 328</b>	<b>703 242 277</b>	<b>685 427 754</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	120 537 256	36 282 018	84 255 238	41 724 425
Créances rattachées à des participations	136 837 905		136 837 905	218 909 334
Autres titres immobilisés	1 253 230	50 628	1 202 602	1 197 722
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 034 176		1 034 176	781 706
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>259 662 567</b>	<b>36 332 646</b>	<b>223 329 921</b>	<b>262 613 188</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 743 171 042</b>	<b>983 374 049</b>	<b>1 759 796 994</b>	<b>1 781 494 791</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	59 070 725	50 000	59 020 725	48 137 057
Stocks d'en-cours de production de biens	2 306 579		2 306 579	2 033 043
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	710 056 579	1 903 626	708 152 953	488 748 967
Stocks de marchandises	4 095 156		4 095 156	3 608 040
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>775 529 039</b>	<b>1 953 626</b>	<b>773 575 413</b>	<b>542 527 107</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	467 644		467 644	680 274
Créances clients et comptes rattachés	74 604 528	154 953	74 449 576	55 064 465
Autres créances	305 279 614	3 699 984	301 579 630	169 682 079
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>380 351 787</b>	<b>3 854 937</b>	<b>376 496 850</b>	<b>225 426 819</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 016		1 016	1 016
Disponibilités	55 919 612		55 919 612	35 504 211
Charges constatées d'avance	2 956 805		2 956 805	1 924 623
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>58 877 433</b>		<b>58 877 433</b>	<b>37 429 851</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 214 758 258</b>	<b>5 808 563</b>	<b>1 208 949 695</b>	<b>805 383 777</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 720 714		7 720 714	8 048 500
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif	693		693	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 971 331 091</b>	<b>989 182 612</b>	<b>2 982 148 479</b>	<b>2 597 527 168</b>

## Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 215 276 949	220 957 332	235 941 406
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	113 500 647	113 500 647
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	335 388	335 388
Réserve légale	138 041 050	130 936 055
Réserves statutaires ou contractuelles	88 940 847	86 383 818
Réserves réglementées	23 250 410	17 812 662
Autres réserves	397 990 432	370 415 367
Report à nouveau	7 743 220	7 743 220
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>128 863 991</b>	<b>72 366 846</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 119 623 317</b>	<b>1 035 435 409</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	340 438 435	300 016 768
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 460 061 752</b>	<b>1 335 452 177</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	5 267 677	5 223 547
Provisions pour charges	30 985 713	30 151 455
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>36 253 390</b>	<b>35 375 002</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	81 154 816	30 026 712
Autres emprunts obligataires	769 914 672	605 697 573
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 921 703	145 987 829
Emprunts et dettes financières divers	896 991 191	781 712 114
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>896 991 191</b>	<b>781 712 114</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
		24 369
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 307 327	343 193 085
Dettes fiscales et sociales	75 439 865	83 219 959
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 263 861	11 476 485
Autres dettes	36 401 699	7 073 935
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>561 412 752</b>	<b>444 963 464</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
	27 429 394	
<b>DETTES</b>	<b>1 485 833 337</b>	<b>1 228 699 947</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
		41
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 982 148 479</b>	<b>2 597 527 168</b>

---

# COMPTE DE RESULTAT

---

Exercice clos le  
31/01/2023



## Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
Ventes de marchandises	52 868 437		52 868 437	59 639 549
Production vendue de biens	1 474 342 948		1 474 342 948	1 051 582 130
Production vendue de services	26 889 276		26 889 276	24 335 562
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1 554 100 660</b>		<b>1 554 100 660</b>	<b>1 135 557 241</b>
Production stockée			220 597 308	153 316 792
Production immobilisée			2 985 356	2 682 897
Subventions d'exploitation			1 062 525	352 021
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			3 921 227	13 229 597
Autres produits			169 165	161 232
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 782 836 242</b>	<b>1 305 299 780</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			47 904 654	53 461 305
Variation de stock de marchandises			1 103 777	456 353
Achats de matières premières et autres approvisionnements			791 137 683	603 427 903
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(12 794 918)	(4 124 913)
Autres achats et charges externes			557 840 290	330 306 465
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 385 191 485</b>	<b>983 527 113</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			10 903 159	12 378 570
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			92 088 368	88 742 346
Charges sociales			37 293 089	36 801 103
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>129 381 457</b>	<b>125 543 449</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			54 676 694	54 816 864
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 992 543	775 500
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 373 236	
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>58 042 473</b>	<b>55 592 364</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			1 153 785	1 059 075
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 584 672 358</b>	<b>1 178 100 570</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>198 163 884</b>	<b>127 199 209</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>198 163 884</b>	<b>127 199 209</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	4 759 262	4 583 770
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	21 631	21 462
Autres intérêts et produits assimilés	1 452 824	371 784
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 427 351	1 884 964
Différences positives de change	22 277	1 170
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>8 683 345</b>	<b>6 863 150</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	255 961	16 656 834
Intérêts et charges assimilées	20 517 253	22 133 447
Différences négatives de change		(17 791)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>20 773 214</b>	<b>38 772 490</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(12 089 868)</b>	<b>(31 909 341)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>186 074 015</b>	<b>95 289 869</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	398 177	1 072 461
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 504 892	2 695 054
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 069 422	34 984 883
	<b>31 972 492</b>	<b>38 752 398</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 058 659	18 363 522
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	523 519	2 279 460
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	75 298 810	35 320 850
	<b>79 880 987</b>	<b>55 963 832</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(47 908 495)</b>	<b>(17 211 434)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 307 271	5 713 767
Impôts sur les bénéfices	(5 742)	(2 179)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 823 492 079</b>	<b>1 350 915 327</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 694 628 088</b>	<b>1 278 548 481</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>128 863 991</b>	<b>72 366 846</b>

---

# ANNEXE

---

Exercice clos le  
31/01/2023



## **Règles et méthodes comptables**

### **1- PRESENTATION DES COMPTES**

#### **1.1 Règles et méthodes**

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables) et, pour ce qui concerne l'application des règles comptables spécifiques au droit coopératif agricole, selon les dispositions du règlement comptable n° 2021-01 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,
- application de la règle de non compensation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### **2- IMMOBILISATIONS**

#### **2.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou d'acquisition.

Les concessions, brevets et droits similaires font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

La durée d'utilisation des autres immobilisations incorporelles est considérée comme non limitée.

En conséquence aucun amortissement n'est pratiqué mais un test de valeur basé sur la méthode d'évaluation des surprofits est réalisé annuellement avec l'assistance d'un cabinet externe spécialisé. A l'issue du test de valeur qui met en œuvre un taux d'actualisation de 7,67% (vs 6,60%) et un taux de croissance à long terme de 1% (vs 0,5%), incluant un test de sensibilité sur le taux d'actualisation, aucune dépréciation n'a été constatée.

#### **2.2 Immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la société (valeur d'apport ou valeur d'acquisition), compte tenu des frais directement attribuables nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

La mise en œuvre de l'approche par composant est effectuée à partir des préconisations du SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE SUCRE pour (i) l'identification des structures et des composants et (ii) pour la détermination de leur durée d'utilisation.

# CRISTAL UNION

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

Des composants sont identifiés dès lors que ceux-ci représentent une valeur significative en regard de leur immobilisation de rattachement.

La société n'a pas opté pour l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des actifs, ni pour celle des frais d'acquisition dans le coût des immobilisations

Aucun actif de démantèlement n'a été identifié dans la mesure où l'obligation de remise en état des sites est conditionnée à une décision d'arrêt d'activité et qu'elle ne peut être estimée avec une fiabilité suffisante.

Les valeurs résiduelles et les coûts de sortie ne peuvent être évalués de façon fiable et sont donc considérés comme nuls.

Les principaux composants suivants ont ainsi été identifiés et les durées d'utilisation ci-dessous ont été retenues :

Composants	Durées d'utilisation
<b>Composants industriels</b>	
. Tuyauteries	15 ans
. Armoires et circuits électriques	10 ans
. Transmissions, tapis, pompes, moteurs	10 ans
. Régulation, automates, capteurs, vannes automatiques	10 ans
<b>Bâtiments</b>	
. Couverture	30 ans
. Plomberie, électricité, agencements	15 ans

Les structures sont amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les principales durées employées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durées d'utilisation	Durées d'usage
Constructions	50 ans	20 ans
Installations techniques, matériels et outillage (1)	20-30 ans	10 ans

(1) Les durées d'utilisation étant spécifiques à chaque type de matériel, les durées indiquées sont celles le plus couramment utilisées.

Les biens non décomposés sont amortis selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

Immobilisations corporelles	Durées d'utilisation	Durées d'usage
Agencements des terrains	40 ans	10 ans
Installations et agencements	10 ans	10 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans	3 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence d'amortissement résultant du calcul de la dotation sur la durée d'usage et de celui sur la durée d'utilisation.

# CRISTAL UNION

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

Suite à la restructuration industrielle engagée sur l'exercice 2019/20, une dépréciation exceptionnelle a été constatée afin de ramener les immobilisations concernées à leur valeur de réalisation ou d'utilité. Le montant de cette dépréciation s'élève à 5,9 M€ à la clôture (vs 13,3 M€).

## 2.3 Immobilisations financières

### Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) ou à leur valeur d'apport.

Les participations sont éventuellement dépréciées en fonction de leur valeur d'utilité estimée à partir d'une approche multicritères basée sur les capitaux propres et perspectives de rentabilité des filiales.

Pour les sociétés holding, il est tenu compte de la situation intrinsèque de chacune des lignes de titres détenus pour évaluer la société dans son ensemble après prise en compte des plus et moins-values latentes.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti) ou selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré, lorsque l'historique des titres n'a pu être reconstitué.

### Créances immobilisées

Les créances immobilisées figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte-tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

### Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement, ainsi que les dépôts et cautionnement versés.

## 3- STOCKS

### 3.1 Stock approvisionnement usine, matières consommables

Les produits consommables de fabrication et d'exploitation ainsi que les pièces détachées et produits d'entretien sont valorisés à l'inventaire selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré comprenant le prix d'achat et les frais accessoires lorsque ceux-ci sont significatifs.

Cristal Union émet du CO<sub>2</sub> dans le cadre de son activité industrielle. La société a donc adopté le modèle économique « production » pour gérer et comptabiliser les quotas de CO<sub>2</sub>. Les quotas achetés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Les émissions de l'exercice 2022/23 sont estimées à 576 KT et la société a acquis un montant net de 156 KT pour couvrir ses émissions.

### 3.2 Stocks de produits finis et d'en cours de fabrication

Les stocks sont évalués à leur prix de revient (coût standard actualisé à la clôture) et ramenés à leur prix de vente lorsque celui-ci est inférieur au prix de revient, par le biais d'une dépréciation de stock.

Les stocks sont, au 31 janvier, à leur plus haut niveau de l'année et recouvrent pour l'essentiel la production issue de la transformation des betteraves de la campagne de l'exercice.

### 3.3 Stocks produits intermédiaires

Cette appellation recouvre les sirops et égouts qui sont fabriqués au cours de la campagne betteravière et stockés dans des bacs avant cristallisation ou distillation du sucre qu'ils contiennent.

Les produits contenus dans les sirops, à savoir sucre blanc et mélasse, sont évalués sur les mêmes bases que les produits finis

## 4- CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances résultant des opérations traitées avec notre filiale commerciale dans le cadre du contrat de Commissionnaire conclu avec cette dernière sont comptabilisées au poste des autres créances.

## 5- INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

### 5.1 Instruments de couverture

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion. Les effets des instruments financiers utilisés par Cristal Union pour couvrir et gérer ses risques de taux, matières premières et énergies sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunts couverts et classé en résultat financier ;
- les résultats des dérivés sur matières premières et énergies sont reconnus au rythme des achats des matières premières couvertes et de la consommation des énergies couvertes et classés en résultat d'exploitation dans le compte de charges concerné ;

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée.

### 5.2 Couverture en matière de taux d'intérêts

La coopérative utilise des instruments de couverture de taux d'intérêts afin de se garantir contre le risque de volatilité des taux. Les couvertures mises en place couvrent les obligations contractuelles de la société au titre de son endettement bancaire qui est indexé sur l'Euribor 1 ou 3 mois.

Les instruments de couverture utilisés sont des swaps de taux d'intérêts.

Nature de l'instrument de couverture	Plus ou moins-value latente au 31 janvier 2023	Nature du sous-jacent	Stratégie
Swaps taux fixe	12.281 K€	Euribor 1 à 3 mois	Couverture emprunt à taux variable

La société n'a pas identifié de position ouverte isolée.

### 5.3 Couvertures sur les matières premières et énergies

Des instruments de couverture sur les matières premières et énergies sont utilisés afin de se garantir contre les risques de volatilité des prix. Cristal Union porte une partie des positions de couverture et a

# CRISTAL UNION

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

confié l'exécution de l'autre partie à la société commerciale du groupe. L'ensemble des positions en portefeuille à la clôture est porté en engagements hors bilan chez Cristal Union.

Les instruments de couverture les plus couramment utilisés sur les marchés réglementés ou de gré à gré sont les achats et ventes à terme et les swaps. La moins-value latente à la clôture sur l'ensemble des positions concernant les matières premières est de 8,7 M€. Pour des raisons de confidentialité, l'information n'est pas communiquée pour les positions concernant les énergies.

La société n'a pas identifié de position ouverte isolée.

## 6- CAPITAUX PROPRES

La société est constituée sous la forme d'une coopérative agricole à capital variable et est régie par les dispositions du code rural, notamment du livre V et par les dispositions de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947.

### 6.1 Capital social

Les statuts et le règlement intérieur définissent les règles de souscription du capital social dont le montant est lié au volume global des engagements d'apport, ainsi que des droits d'entrée.

Les parts sociales d'épargne (PSE), émises par l'assemblée générale de la Coopérative conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 37 des statuts, peuvent être (i) remboursées, selon les modalités définies par le Conseil d'Administration de la Coopérative, à la demande de l'associé coopérateur à l'expiration d'une durée de détention de 5 ans à compter de leur date d'émission ou (ii) transformées en parts sociales d'activité. Le montant des parts sociales d'épargne inscrites au bilan s'élève à 46,6 M€.

### 6.2 Réserves et Reports

Les réserves sont créées et alimentées selon les dispositions statutaires en vigueur et selon les décisions de l'Assemblée Générale.

Le montant des déficits réalisés avec les tiers non coopérateurs au titre de cet exercice clos, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration, et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, s'élève à 16.095.929,16 €.

Le montant du report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales s'élève à 7.743.220,10 € et se décompose ainsi :

Date de comptabilisation	Exercice 2008/09	Exercice 2014/15	Total
Montant en €	1.743.220,10	6.000.000	7.743.220,10

Il n'y a pas de report pour ristournes éventuelles.

### 6.3 Subventions d'investissement

Le montant des subventions reçues au cours de l'exercice de l'Union européenne, de l'État, de collectivités publiques ou d'établissements publics s'élève à 2,4 M€. Conformément à la décision du Conseil d'Administration, une quote-part de 50% a été portée en réserves indisponibles soit 1,2 M€, le solde étant classé en produit au compte de résultat au même rythme que l'amortissement de la valeur

# CRISTAL UNION

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

de l'actif concerné, à condition que le montant annuel de cette reprise, par subvention, soit supérieur à 500 K€.

Le montant enregistré en résultat au cours de l'exercice s'élève à 1,2 M€.

## 6.4 Provisions réglementées

### 6.4.1 Amortissements dérogatoires

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence d'amortissement résultant du calcul entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscalement admis pour certaines immobilisations. Son montant s'élève à 305,4 M€ à la clôture.

### 6.4.2 Provision pour hausse de prix

Une provision pour hausse des prix a été constituée pour tenir compte des hausses importantes des prix de certaines matières et de l'énergie.

La provision s'élève à 35 M€ à la clôture.

Les provisions réglementées sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Les dotations et reprises sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

## 7- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions concernent pour l'essentiel les restructurations industrielles et la provision pour indemnités de départ à la retraite.

### 7.1 Provision pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour 23,1 M€. Elle est calculée sur la base des droits à terme (à la date de départ à la retraite) proratisés par le rapport de l'ancienneté acquise sur l'ancienneté à terme et selon les règles préconisées par la Convention collective des Sucreries, Sucreries - Distilleries et raffineries de sucre. De la même façon une provision est constituée au titre de l'octroi des médailles du travail à hauteur de 1,3 M€.

La provision est calculée en prenant en compte une table de mortalité, la rotation des salariés, un taux de progression des salaires, un taux de charges sociales moyen par catégorie socioprofessionnelle et un taux d'actualisation financière (IBoxx corporate AA 10+).

### 7.2 Provision pour restructuration industrielle

Cristal Union a engagé par le passé une restructuration industrielle conduisant à constater une provision pour risques et charges couvrant principalement les coûts sociaux et la remise en état des sites concernés.

La restructuration suit son cours, le volet social est quasiment achevé et la remise en état des sites a bien avancé.

Le solde de cette provision s'élève à 6,6 M€ à la clôture.

# CRISTAL UNION

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

## 7.3 Provisions pour risques

Cristal Union a constitué une provision pour risques d'un montant de 4,8 M€ afin de prendre en compte la situation nette négative d'une de ses sous-filiales et de son engagement de soutien à son égard.

## 7.4 Provisions pour litiges

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la Coopérative.

## 8- COMPTES DE REGULARISATION

Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée des emprunts de façon linéaire. Les comptes de régularisation actif et passif sont constitués de charges et de produits d'exploitation. Le résultat des couvertures échues sur cet exercice et concernant l'exercice suivant a été comptabilisé en produit constaté d'avance pour un montant de 27,4 M€.

## 9- RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, ainsi que les éléments extraordinaires. Ils enregistrent notamment les opérations liées à la restructuration industrielle.

## Autres informations

### 10- INDEMNITES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le montant des indemnités compensatrices d'activité allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration ou à leurs mandataires à raison de leur fonction se sont élevées à 406.979 € et celles versées aux Conseillers de Section ressortent à 54.584 €.

### 11- COMPTES CONSOLIDES

La société établit des comptes consolidés en tant que société mère du Groupe CRISTAL UNION.

### 12- PARTIES LIEES

L'information relative aux parties liées n'est pas fournie car les transactions conclues entre la coopérative et les parties liées le sont aux conditions de marché.

# Immobilisations

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			569 213
Autres immobilisations incorporelles	844 652 461		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>844 652 461</b>		<b>569 213</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	93 769 610		2 589 046
Constructions sur sol propre	195 253 899		2 691 547
Constructions sur sol d'autrui	1 872 141		
Constructions installations générales	71 819 001		3 965 687
Installations techniques et outillage industriel	1 217 400 351		44 305 217
Installations générales, agencements et divers	234 063		
Matériel de transport	2 767 205		709 309
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 470 038		209 636
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	21 368 495		74 787 052
Avances et acomptes	3 200 404		5 708 436
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 614 155 208</b>		<b>134 965 931</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			123 559 999
Autres participations	299 186 259		
Autres titres immobilisés	1 248 350		4 880
Prêts et autres immobilisations financières	781 706		252 600
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>301 216 315</b>		<b>123 817 479</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 760 023 984</b>		<b>259 352 623</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		22 803	845 198 871	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>22 803</b>	<b>845 198 871</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains		602 994	95 755 663	
Constructions sur sol propre	1 010 000	2 783 233	194 152 213	
Constructions sur sol d'autrui			1 872 141	
Constructions installations générales		2 698 660	73 086 028	
Install. techn., matériel et out. industriels		45 986 074	1 215 719 494	
Inst. générales, agencements et divers		19 351	214 713	
Matériel de transport		333 828	3 142 686	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		251 604	6 428 071	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	54 029 637		42 125 910	
Avances et acomptes	3 096 155		5 812 685	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>58 135 792</b>	<b>52 675 743</b>	<b>1 638 309 604</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		165 371 096	257 375 161	
Autres titres immobilisés			1 253 230	
Prêts et autres immo. financières		131	1 034 176	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>165 371 227</b>	<b>259 662 567</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 135 792</b>	<b>218 069 773</b>	<b>2 743 171 042</b>	

## Amortissements

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	11 198 611	798 266	22 803	11 974 075
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>11 198 611</b>	<b>798 266</b>	<b>22 803</b>	<b>11 974 075</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	36 233 551	2 307 335	503 600	38 037 287
Constructions sur sol propre	96 982 667	6 109 046	2 760 110	100 331 603
Constructions sur sol d'autrui	1 111 522	72 155		1 183 677
Constructions installations générales	43 895 810	4 486 808	2 698 660	45 683 957
Installations techn. et outillage industriel	727 640 349	50 706 204	45 739 225	732 607 328
Inst. générales, agencements et divers	234 063		19 351	214 713
Matériel de transport	2 210 561	319 612	210 916	2 319 256
Mat. de bureau, informatique et mobil.	6 021 405	165 711	250 523	5 936 593
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>914 329 927</b>	<b>64 166 872</b>	<b>52 182 385</b>	<b>926 314 414</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>925 528 539</b>	<b>64 965 138</b>	<b>52 205 188</b>	<b>938 288 489</b>

<b>VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>			
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Amortissements linéaires</b>	<b>Amortissements dégressifs</b>	<b>Amortissements exceptionnels</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	798 266		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>798 266</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	2 243 605		63 730
Constructions sur sol propre	5 532 188		576 859
Constructions sur sol d'autrui	72 155		
Constructions installations générales	3 574 174		912 634
Installations techniques et outillage industriel	42 468 066		8 238 139
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	319 612		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	165 454		257
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>54 375 253</b>		<b>9 791 619</b>
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>55 173 519</b>		<b>9 791 619</b>

**MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Terrains	1 922 001	720 612
Constructions sur sol propre	2 108 805	725 210
Constructions sur sol d'autrui	3 425	1 954
Constructions installations générales	76 721	25 815
Installations techniques et outillage industriel	19 901 758	17 163 106
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>24 012 711</b>	<b>18 636 698</b>
Frais d'acquisition de titres de participations		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 012 711</b>	<b>18 636 698</b>

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant net début exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Dotations de l'exercice aux amortissements</b>	<b>Montant net fin exercice</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	(8 048 500)	(1 279 414)	1 607 200	(7 720 714)
Primes de remboursem. des obligations				

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix		35 045 655		35 045 655
Amortissements dérogatoires	300 016 768	24 012 711	18 636 698	305 392 780
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>300 016 768</b>	<b>59 058 366</b>	<b>18 636 698</b>	<b>340 438 435</b>
Provisions pour litiges	310 000	201 000		511 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	23 036 060	1 373 236		24 409 296
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	12 028 942	1 917 122	2 612 970	11 333 094
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>36 375 002</b>	<b>3 491 358</b>	<b>2 612 970</b>	<b>36 253 390</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles	14 397 527	2 226 678	7 871 292	8 752 913
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	38 552 499		2 270 481	36 282 018
Prov. sur autres immo. financières	50 628			50 628
Provisions sur stocks et en cours	713 701	1 903 626	663 701	1 953 626
Provisions sur comptes clients	201 678	88 917	135 643	154 953
Autres provisions pour dépréciation	3 444 023	255 961		3 699 984
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>57 360 057</b>	<b>4 475 182</b>	<b>10 941 117</b>	<b>50 894 122</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>392 751 827</b>	<b>67 024 906</b>	<b>32 190 785</b>	<b>427 585 948</b>

## État des Échéances des Créances et Dettes

ETATS FINANCIERS - CRISTAL UNION -

Exercice clos au 31/01/2023

<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	136 837 905		136 837 905
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 034 176	1 034 176	
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>137 872 081</b>	<b>1 034 176</b>	<b>136 837 905</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	167 307		167 307
Autres créances clients	74 437 221	74 395 721	41 500
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	38 817	38 817	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 378	176 378	
État - Impôts sur les bénéfices	169 172	169 172	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	41 677 761	41 677 761	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	127 605	127 605	
État - Divers			
Groupe et associés	77 405 864	77 386 037	19 827
Débiteurs divers	185 684 016	185 684 016	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>379 884 142</b>	<b>379 655 508</b>	<b>228 634</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2 956 805</b>	<b>2 956 805</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>520 713 028</b>	<b>383 646 489</b>	<b>137 066 539</b>

<b>ÉTAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	81 154 816	122 816		81 032 000
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	21 219 975	21 219 975		
- à plus d' 1 an à l'origine	748 694 697	66 161 367	593 779 925	88 753 405
Emprunts et dettes financières divers	34 223 745	306 651	2 380 276	31 536 818
Fournisseurs et comptes rattachés	431 307 327	431 307 327		
Personnel et comptes rattachés	24 340 553	24 340 553		
Sécurité sociale et autres organismes	11 947 141	11 947 141		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 092 020	4 092 020		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	35 060 152	35 060 152		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	18 263 861	18 263 861		
Groupe et associés	11 697 958	11 207 573	490 385	
Autres dettes	36 401 699	36 401 699		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 429 394	27 429 394		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 485 833 337</b>	<b>687 860 528</b>	<b>596 650 586</b>	<b>201 322 223</b>

## Produits à Recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

31/01/2023	31/01/2022
------------	------------

<b>CREANCES</b>	<b>148 132 661</b>	<b>88 782 120</b>
Clients et comptes rattachés	47 830 894	29 131 838
Personnel et comptes rattachés	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités	40 288 333	40 287 813
Divers Produits à recevoir	58 971 791	19 024 618
Autres créances	1 041 643	337 851
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>2 956 805</b>	<b>1 924 623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>151 089 465</b>	<b>90 706 743</b>

## Charges à Payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

	31/01/2023	31/01/2022
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>799 039</b>	<b>474 574</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	122 816	26 712
Emprunts auprès des établissements de crédit	409 563	257 148
Emprunts et dettes financières divers	151 919	135 110
Groupe et associés	114 741	55 604
<b>DETTES FOURNISSEURS &amp; COMPTES RATTACHES</b>	<b>334 346 329</b>	<b>255 628 540</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>39 378 774</b>	<b>35 807 756</b>
Personnel et comptes rattachés	24 207 004	19 748 819
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 141 618	6 266 771
Etat et autres collectivités publiques	8 030 152	9 792 166
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>34 286 478</b>	<b>5 081 617</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>27 429 394</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>436 240 015</b>	<b>296 992 486</b>

## Composition du Capital Social

NOMBRE DE PARTS SOCIALES							
Nature	Nombre au 31/01/2022	Créées au cours de l'exercice	Annulées au cours de l'exercice (remboursées ou à rembourser)	conversion	Nombre de parts au 31/01/2023	Valeur de la part	Montant en €
Parts sociales activité	85 697 170	2 400 193	-1 320 795	398 264	87 174 832	2,00 €	174 349 664 €
Parts sociales épargne	32 273 533		-8 571 435	-398 264	23 303 834	2,00 €	46 607 668 €
<b>Total Parts sociales</b>	<b>117 970 703</b>	<b>2 400 193</b>	<b>-9 892 230</b>	<b>-</b>	<b>110 478 666</b>		<b>220 957 332 €</b>

## Ventilation Economique du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires est ventilé par secteur d'activité et par marché géographique

En K€

CA réalisé au 31/01/2023

CA réalisé au 31/01/2022

France	Export	% du Ca
--------	--------	---------

France	Export	% du Ca
--------	--------	---------

	France	Export	% du Ca	France	Export	% du Ca
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>52 868</b>		<b>3,40%</b>	<b>59 640</b>		<b>5,25%</b>
<b>Production vendue de biens</b>	<b>1 455 983</b>	<b>18 360</b>	<b>94,87%</b>	<b>1 006 247</b>	<b>45 336</b>	<b>92,60%</b>
* Sucre	804 251		51,75%	496 794		43,75%
* Alcool, éthanol et coproduits	492 444		31,69%	396 838		34,95%
* Produits déshydratés	92 648	1 520	6,06%	67 052	1 191	6,01%
* Autres produits	66 640	16 840	5,37%	45 563	44 145	7,90%
<b>Production vendue de services</b>	<b>26 874</b>	<b>15</b>	<b>1,73%</b>	<b>24 197</b>	<b>138</b>	<b>2,14%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 535 725</b>	<b>18 375</b>	<b>100%</b>	<b>1 090 084</b>	<b>45 474</b>	<b>100%</b>

Cumul Chiffre d'affaires

1 554 101

1 135 558

## ***Transferts de Charges***

	<b>31/01/2023</b>	<b>31/01/2022</b>
<b>TRANSFERTS DE CHARGES COUVERTS PAR LES ASSURANCES</b>	<b>1 137 018</b>	<b>80 367</b>
<b>AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>2 090 197</b>	<b>8 334 177</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 227 215</b>	<b>8 414 544</b>

## Charges et Produits Exceptionnels

	31/01/2023	31/01/2022
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>79 880 987</b>	<b>55 963 833</b>
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>4 058 659</b>	<b>18 363 523</b>
- Dont restructuration industrielle	2 545 515	10 824 196
- Dont subventions accordées	492 106	6 554 311
- Dont autres	1 021 038	985 016
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>523 519</b>	<b>2 279 460</b>
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions</b>	<b>75 298 810</b>	<b>35 320 850</b>
- Dont provision pour risques et charges exceptionnelles	2 118 122	17 000
- Dont dotation exceptionnelle aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	14 122 322	11 113 610
- Dont dotation aux amortissements dérogatoires	24 012 711	24 190 241
- Dont provisions réglementées	35 045 655	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>31 972 492</b>	<b>38 752 398</b>
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>398 177</b>	<b>1 072 461</b>
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>2 504 892</b>	<b>2 695 054</b>
<b>Reprises sur provisions</b>	<b>29 069 422</b>	<b>34 984 883</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-47 908 495</b>	<b>-17 211 434</b>

## Ventilation des effectifs

	Effectif moyen salarié permanent		Effectif moyen salarié saisonnier et CDD		Effectif moyen global	
	31-janv-23	31-janv-22	31-janv-23	31-janv-22	31-janv-23	31-janv-22
Ingénieurs et cadres	238	248	0	1	239	248
Agents de maîtrise	620	618	43	37	663	655
Employés et techniciens	72	77	37	39	108	115
Ouvriers	611	641	270	259	881	900
<b>TOTAL</b>	<b>1 541</b>	<b>1 584</b>	<b>350</b>	<b>335</b>	<b>1 891</b>	<b>1 919</b>

L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du temps de travail.

**Tableau des Filiales et Participations**

**Exercice 2022/2023**

Renseignements concernant les filiales et participations  
(art.L 357 de la loi sur les Sociétés Commerciales)

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le Capital Social	Quote part détenue (% du capital)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encassés par la Société au cours de l'exercice	Nantissements, Cautions fournis par Cristal Union	Observations
<b>A Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication</b>											
1 Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)	22 500 000	1 508 646	100,00%	92 596 124	56 314 106	92 458 316	0	-14 973 159			Exercice clos le 31/01/2023
- CRISTAL FINANCIERE											
- CRISTALCO	2 558 700	20 627 999	95,92%	20 318 965	20 318 965	66 376 769	1 712 303 296	4 370 515			Exercice clos le 31/01/2023
- SIDESUP	3 026 588	-239 652	100,00%	3 747 335	3 747 335	10 275 692	21 416 651	25 752			Exercice clos le 31/01/2023
2 Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)											
<b>B Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>											
1 Filiales non reprises au paragraphe A											
Filiales françaises											
Filiales étrangères											
2 Participations non reprises au paragraphe A											
Participations françaises											
Participations étrangères				2 530 310	2 530 310	611 968					

## **Engagements hors bilan donnés au 31 janvier 2023**

<b>ENGAGEMENTS DONNES PAR L'ENTREPRISE</b>	<b>Filiales</b>	<b>Participations</b>	<b>Autres</b>
<b>Autres engagements</b>	56 364 614	0	38 635 396
Positions portées par la société commerciale du groupe			
<i>Montants des instruments financiers:</i>			
Matières premières -achats à terme nets	59 829 662		
Matières premières- Options	-45 675		
Energies swaps (données confidentielles liées au gaz non communiquées)	-3 419 373		
Patronage letter en faveur d'un organisme bancaire pour une filiale			3 250 000
Lettre d'intention faible en faveur de la société commerciale du groupe pour opérations sur instruments financiers			35 385 396

## **Engagements hors bilan au 31 janvier 2023**

<b>Dettes garanties par des suretés réelles</b>	<b>Autres</b>			
<b>Engagements liés aux dettes bancaires</b>				
1 Promesse d'hypothèque immeubles 2 Nantissement immeuble 3 Convention de Crédit Nantissement de comptes de titres financiers Warrant Agricole Nantissement de créances sur des filiales Nantissement de Compte Spécial	8 948 230 843 820			
		Nb : Le montant des suretés consenties par Cristal Union au titre de la Convention de Crédit du 25/01/2022 et de l'emprunt obligataire EuroPP du 23/12/2022 ne peut excéder le montant du capital restant dû, soit 770 M€ au 31/01/2023		

## ***Engagements hors bilan au 31 janvier 2023***

<b>ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ENTREPRISE</b>		<b>Détail en euros</b>	<b>Cumul au 31 janvier</b>
<b>1</b>	<b>Cautions sur commandes d'investissement et entretien</b>		<b>9 289 594</b>
<b>2</b>	<b>Associés</b>		<b>174 349 664</b>
	Responsabilité des associés	174 349 664	
	Responsabilité quinquennale (article 13 des statuts)		

## Engagements réciproques au 31 janvier 2023

ENGAGEMENTS RECIPROQUES		Détail en euros
<b>1 Engagements bancaires</b>		
<b>Lignes de crédit, financement à court terme &amp; découvert :</b>		
Crédit renouvelable		400 000 000
Découvert		65 000 000
Emprunts souscrits non tirés		40 000 000
<b>Swaps de taux d'intérêt</b>		
Solde net des produits sur la base des taux futurs à la clôture des comptes		
à moins d'un an		5 796 900
de 1 an à 5 ans		6 883 732
à plus de cinq ans		1 287
	<i>total</i>	<b>12 681 919</b>
<b>2 Engagements avec cautions bancaires</b>		
En faveur d'organismes réglementaires (Douanes, DREAL...)		1 621 000
En faveur d'organismes réglementaires (Douanes, DREAL...)		illimité
En faveur de tiers		493 430
<b>3 Crédit-Bail &amp; Locations</b>		
<b>Loyers restant à payer</b>		
Valeur d'origine des biens en crédit-Bail :	11 723 000 €	
à moins d'un an		1 248 936
d'un à cinq ans		4 995 743
à plus de cinq ans		2 383 213
	<i>total</i>	<b>8 627 892</b>
<b>4 Autres Engagements</b>		
Energies- swaps (données confidentielles non communiquées)		1 206 470
Devises- achats à terme nets		20 000 000
Treshold opérations de terme		

# CRISTAL UNION

C'est ensemble  
que nous avançons.

## Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du mardi 6 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,  
le mardi six juin, à neuf heures,  
sur convocation individuelle datée du 16 mai 2023 et avis inséré dans le journal d'annonces légales « MATOT BRAINE », en date du mercredi 12 avril 2023,  
les délégués de section de **CRISTAL UNION**, Société Coopérative Agricole à capital variable, dont le siège social est situé à VILLETTE SUR AUBE (10700), Route d'Arcis-sur-Aube, agréée sous le numéro 10 520 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 421 343 369 (R.C.S. Troyes), se sont réunis en Assemblée Générale Plénière Ordinaire au Centre des Congrès de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde à Troyes (10026), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

### **Quatrième résolution - Dotation des réserves obligatoires**

« Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un bénéfice de 128 863 991,02 €, dont un bénéfice résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 144 959 920,18 € et un déficit résultant des opérations faites avec les tiers non associés de (-) 16 095 929,16 €, l'Assemblée Générale dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé avec les associés coopérateurs) | 14 495 992,02 € |
| - Réserve indisponible sur les opérations Tiers Non Associés                    | 0 €             |

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable de l'exercice s'élève à 114 367 999 €. »

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité, dans les conditions requises de quorum.***

### **Cinquième résolution - Distribution d'un intérêt aux parts sociales**

« L'Assemblée Générale décide de servir un intérêt aux parts sociales détenues par les associés coopérateurs de la Coopérative, calculé sur le capital libéré au 31 janvier 2023, et fixe le taux annuel comme suit :

- 2,50 % sur les parts sociales d'activité ;
- 2,748 % sur les parts sociales d'épargne attribuées par les précédentes Assemblées Générales.

L'intérêt aux parts ainsi calculé représente un montant total de 5 525 454,74 €.

L'assemblée Générale décide par ailleurs que les éventuels reliquats issus des arrondis provenant du calcul individuel des intérêts aux parts seront automatiquement affectés en réserves facultatives au poste « autres réserves » ».

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité, dans les conditions requises de quorum.***

### **Sixième résolution - Répartition de ristournes en numéraire**

« L'Assemblée Générale décide de répartir une ristourne en numéraire au profit des associés coopérateurs, à raison de :

- 2,00 € à la tonne de betteraves à 16°S sur l'ensemble des Betteraves Contractées et Excédentaires, conventionnelles et certifiées « AB », livrées au cours de la campagne 2022 ;
- 25,00 € à la tonne de MS sur les luzernes conventionnelles et luzernes C2 livrées au cours de l'année 2022 ;
- 30,00 € à la tonne de MS sur les luzernes Bio livrées au cours de l'année 2022.

Les ristournes en numéraire représentent un montant global de 24 193 206,93 €, réparties à hauteur de 23 643 441,23 € pour les betteraves et de 549 765,70 € pour les luzernes.

L'Assemblée Générale décide par ailleurs que les éventuels reliquats issus des arrondis provenant du calcul individuel des ristournes seront automatiquement affectés en réserves facultatives au poste « autres réserves » ».

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité, dans les conditions requises de quorum.***

### **Septième résolution - Répartition de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne**

« Prenant en compte (i) le niveau des résultats de l'exercice, (ii) le nécessaire respect des équilibres financiers du Groupe et (iii) la volonté de mieux valoriser les apports des adhérents, l'Assemblée Générale décide de répartir une ristourne au profit des associés coopérateurs, sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne, selon les dispositions de l'article 37 § 3 des statuts de la Coopérative, à raison de 1,00 € à la tonne de betteraves à 16°S sur les Betteraves Contractées de Référence conventionnelles livrées au cours de la campagne 2022, représentant un montant de 11 150 523,68 €.

Les rompus résultant des arrondis seront affectés en autres réserves facultatives.

Cette répartition de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne, d'un montant total de 11 150 523,68 €, représente au moins 10 % des excédents annuels disponibles à l'issue des délibérations précédentes. »

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité, dans les conditions requises de quorum.***

### **Huitième résolution - Dotation des réserves facultatives**

« L'Assemblée Générale décide de doter le solde de l'excédent net répartissable au poste « autres réserves », pour un montant de 73 498 813,65 €. »

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité, dans les conditions requises de quorum.***

[...]

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Bureau de l'Assemblée après lecture.

Extrait conforme à l'original, Troyes le 06 juin 2023

  
**Le Président**  
Olivier de BOHAN

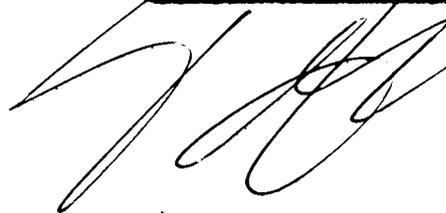
**mazars**

Tour Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**orcom**

2 Avenue de Paris  
45000 Orléans

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL



Le Président,

**Cristal Union**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2023

## Cristal Union

Société Coopérative Agricole à capital variable

RCS - Troyes 421 643 369

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'assemblée générale de la Société Coopérative Agricole Cristal Union

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Coopérative Agricole Cristal Union relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes de exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe « 2.1 Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation de ces actifs.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces estimations, et vérifié le caractère raisonnable des estimations qui en résultent et le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe.

- La note « 2.3 Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit les modalités d'évaluation des titres de participation.
- La note « 3 STOCKS » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit la méthode de valorisation des stocks.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de ces méthodes comptables et à vérifier leur correcte application et les informations fournies dans les notes de l'annexe.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qui estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments indiqués, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si des informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 7 avril 2023

Jacom Audit

Oreans, le 7 avril 2023

DocuSigned by:  
 **Christophe Falcoinière**  
752215AC82694B7...

Christophe Falcoinière

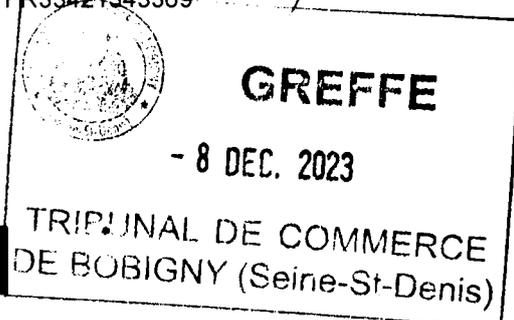
Assoc.e

DocuSigned by:  
 **Valentin Dolige**  
E4C531CDBA30451...

Valentin Dolige

Assoc.e

Société coopérative agricole à capital variable –  
Siège social : Route d'Arcis-sur-Aube – 10700 VILLETTE SUR AUBE  
421 343 369 RCS Troyes - N° Agrément 10 520 - N° TVA CEE FR33421343369



**CRISTAL UNION**

C'est ensemble  
que nous avançons.

---

# ÉTATS FINANCIERS

---

Exercice clos le  
31/01/2023

■ ■